

L'abus de droit fiscal est un délit pénal??

Par **sarasicco**, le **12/02/2017** à **15:49**

Bonjour! Je suis une étudiante italienne et je suis en train de faire ma dissertation finale en droit fiscal sur l'abus de droit. Je voudrais aussi analyser la situation française mais j'ai des problèmes à trouver de matériel suffisant de l'Italie. En particulier je ne comprends pas si en France l'abus de droit est sanctionnée pénalement. Depuis la réforme de 2008 l'art. L64 LPF est applicable pas seulement à les actes fictifs (simulation) mais aussi à la fraude à la loi et je ne comprends pas si, dans ce dernier cas, l'abus de droit comme fraude à la loi peut être aussi susceptible de sanction pénale c'est-à-dire si peut être considéré un délit fiscal. Merci beaucoup de me aider :)